

Bouguenais mag.

le Magazine de ma Ville



Urbanisme :
la carte et le territoire

En novembre

dans mon Magazine



4

L'ACTUALITÉ
En images

6

L'ACTUALITÉ
Vie locale

12

ENSEMBLE
Pour que Bouguenais
respire mieux !



6



14

7

LE DOSSIER

Construire ensemble la ville de demain



17

14

CADRE DE VIE
La Neustrie, un quartier en
pleine mue

17

BOUGUENAI EN HISTOIRE(S)
Bouguenais, ville refuge
dans la Grande Guerre

18

RENCONTRE AVEC...
Jean-Claude Royère, de
l'enquête à l'art du polar



18

24

AGENDA

En novembre à
Bouguenais

27

Tribunes - État civil

Le magazine
de la Ville de Bouguenais
#032 Novembre 2023

Mairie de Bouguenais • www.bouguenais.fr
Téléphone : 02 40 32 29 29 • Directrice de la
publication : Sandra Impériale • Rédaction :
Anthony Béraud, Gaëlle Guillou, Karl Simler,
Kamilia Noussair, Emmanuelle Lucas •
Photos : Alexandre Rimond • Mise en pages :
Olivier Texier • Impression : Imprimerie Allais •
Tirage : 9650 exemplaires • Imprimé sur du
papier issu de forêts gérées durablement
avec des encres respectant les normes
environnementales Distribution internalisée :
Ville de Bouguenais

Bouguenais mag. est disponible en version audio
auprès de la Médiathèque de Bouguenais et la
Bibliothèque sonore de Nantes.

Suivez l'actu sur www.bouguenais.fr

@VilleBouguenais



Le mot du Maire



Chères Bouguenaisiennes,
chers Bouguenaisiens,

En annulant le projet
de concession de
gestion de l'aéroport de
Nantes-Atlantique, le
Gouvernement nous a une
nouvelle fois manqué de
respect.

Après l'abandon du
transfert de l'aéroport
à Notre-Dame-des-
Landes, véritable déni

démocratique, nous subissons un nouveau désaveu.
Cette première décision a déjà conduit à la mise sous
cloche d'une partie importante de la commune, devenue
non constructible, et au maintien des nuisances pour
de trop nombreux Bouguenaisiens. Et maintenant, c'est
le gel de tous les projets de développement du site. À
quoi devons-nous nous attendre, dès lors ? Quel avenir
pour l'équipement et quelles conséquences pour les
riverains ? Lors de sa venue à Nantes, je l'ai affirmé
au Ministre des Transports : jusqu'où le manque de
considération ira-t-il ?

Comme dans de nombreux aéroports (Orly depuis
1968 ou celui de Strasbourg depuis 1998), et au nom
des riverains qui subissent depuis trop longtemps ces
nuisances, je demande une stricte application d'un
couvre-feu, tel qu'il avait été prévu. C'est-à-dire, une
absence totale, sauf exceptions, des décollages et des
atterrissages sur les heures de sommeil.
Aujourd'hui, je demande cette application dès 22h30
et ce, jusqu'à 7h du matin, pour tous les avions, plus
seulement pour les plus bruyants. Cette application
revêt des enjeux de protection des populations contre le
bruit et des enjeux sanitaires non-négligeables.
Je demande également des moyens supplémentaires
pour permettre aux riverains d'avoir une isolation
phonique complète sur l'ensemble de leur logement,
afin de limiter le plus possible les désagréments.
Enfin le réaménagement ne pourra pas se faire sans une
automatisation du guidage pour les atterrissages à l'aide
du ILS (Instrument Landing System), afin de ne plus avoir
de remises de gaz qui entraînent de facto une explosion
des décibels au-dessus des logements, et une pollution
d'autant plus importante.

De la réalisation concrète de ces propositions dépendra
la crédibilité de l'Etat.

Bien à vous

Sandra Impériale
Maire de Bouguenais

Retour en images



Troisième édition de la Semaine Bleue

Moment privilégié d'échanges et de partages, la « Semaine bleue » s'est tenue du 2 au 8 octobre. Pour la troisième année consécutive, la Ville de Bouguenais s'est emparée de cet événement pour valoriser la place des aînés, dans un esprit intergénérationnel. La Municipalité a proposé 15 activités divertissantes, à l'attention de tous ses habitants de 60 ans et plus.



France Bleu aux fourneaux

Déjà présent à Bouguenais en août dernier pour sa tournée d'été, France Bleu a posé sa cuisine sur la place du marché dans le Bourg pour mitonner une belle émission et un bon petit plat avec les cuisiniers du Kervegon et les produits des producteurs locaux !

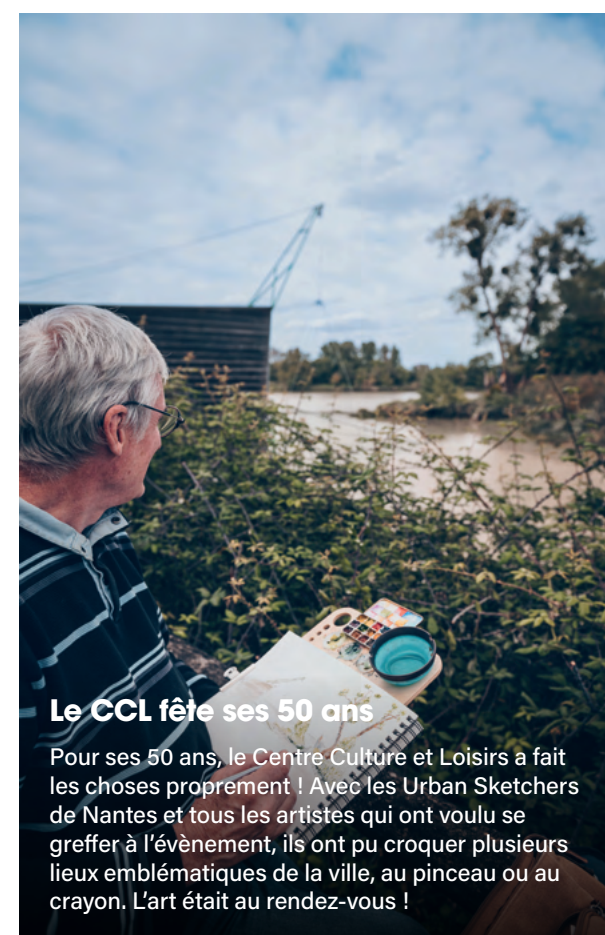
Inauguration à l'école Chateaubriand

L'été aura suffi à l'école Chateaubriand pour la rendre encore plus belle ! 60m² supplémentaires pour les élèves et les professeurs. La Municipalité continuera d'investir pour les enfants de Bouguenais !



Arrivée des nouveaux Bouguenaisiens

Bienvenue aux nouvelles familles installées sur la commune ! L'occasion pour le Maire, lors de la matinée d'accueil des nouveaux bouguenaisiens, de rappeler qu'ils ont fait le bon choix en s'installant à Bouguenais !



Le CCL fête ses 50 ans

Pour ses 50 ans, le Centre Culture et Loisirs a fait les choses proprement ! Avec les Urban Sketchers de Nantes et tous les artistes qui ont voulu se greffer à l'évènement, ils ont pu croquer plusieurs lieux emblématiques de la ville, au pinceau ou au crayon. L'art était au rendez-vous !



Collage participatif du projet Livres en tête

80 portraits ornent les abords de la Médiathèque de Bouguenais ! C'est la conclusion d'un beau projet qui aura eu un succès remarquable ! Bravo à l'équipe de la Médiathèque et aux participants !

La vie locale

côté économique
et associatif

La cybersécurité s'installe à Bouguenais !

En février 2023, naissait MaDSI ! MaDSI est une société d'infogérance et prestataire informatique et de cybersécurité basée sur le modèle MSP (*Managed Services Provider* ou Fournisseur de Services Managés). Un concept novateur de services gérés, plaçant la simplification et la sécurité informatique au cœur de son approche !

Fondée par deux experts en informatique, Pierre Belard du Plantys et Baptiste Mosser, cette entreprise est l'aboutissement de plus de 25 ans d'expériences au sein de grandes entreprises mais aussi de TPE / PME. Pierre et Baptiste ont fondé MaDSI après avoir travaillé ensemble chez un prestataire informatique traditionnel.

« Nos différentes expériences nous ont permis de nous rendre compte que les clients sont souvent insatisfaits par le modèle traditionnel : son manque de transparence et le principe d'intervenir après les problèmes plutôt qu'en amont. Pour nous l'expérience utilisateur est primordiale, tout comme l'est le sens du service ! »

Grâce aux outils qu'ils mettent à disposition de leurs clients, ils sont capables d'être proactifs et d'intervenir en amont des incidents à l'instar des grandes sociétés.

Depuis sa création, MaDSI a été reconnue par ses pairs et honorée en tant que Lauréate du réseau Initiatives Nantes. L'entreprise de Pierre et Baptiste est également référencée par la plateforme gouvernementale Cybermalveillance.gouv.fr et est en cours de labellisation ExpertCyber !

www.madsi.fr
02 72 00 92 63



Maly esthétique à votre service !

Derrière « Maly esthétique » se cache Marilyn Macé qui est aide-soignante depuis 2007 dans le milieu du handicap, mais également esthéticienne depuis juin 2022 !

Elle a décidé de combiner l'esthétique et les soins paramédicaux en lançant son institut à domicile à Bouguenais et dans le Sud-Loire et elle s'est installée il y a quelques mois dans la commune !

Son credo ? Prendre soin dans la globalité grâce à ses deux métiers et son expérience.

« Être à domicile, c'est prendre le temps pour les gens, qui se sentent plus à l'aise que dans un institut. Ils s'ouvrent davantage, c'est un vrai temps privilégié pour eux »

Particulièrement marquée par la Covid, Marilyn fait le choix de se lancer dans cette dimension qui lui manque, prendre soin en faisant du bien : *« La beauté et le bien-être ne s'opposent pas, bien au contraire ! Mes soins, je souhaite qu'ils soient accessibles pour le plus grand nombre, c'est pourquoi mes tarifs et mes prestations sont étudiés au cas par cas. »*

Elle propose des prestations du lundi au samedi midi, avec essentiellement des produits bio fabriqués en France, non testés sur les animaux et emballés de manière écologique et recyclable !

06 86 52 95 42
Maly.esthetique sur Instagram



LE DOSSIER

Pour un cadre de vie préservé et amélioré

La modification du PLUm, c'est pour 2024 ! Gros plan sur les orientations issues de la concertation avec les Bouguenaisiens.



Construire ensemble la ville de demain

Tenir compte de l'avis des habitants, leur permettre d'avoir accès aux informations pour comprendre et proposer, tel était le défi de la phase d'échanges lancée en début d'année.

Le 9 février dernier, devant plus de 200 habitants, la Municipalité a lancé la grande concertation préalable à la modification du PLUm avec la présentation du diagnostic des enjeux de notre territoire réalisé par l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN). Objectifs : mieux prendre en compte les spécificités de Bouguenais et accompagner les élus locaux et les habitants dans l'adaptation du développement urbain, en apportant des éléments de réponse à cette problématique : comment répondre aux besoins de logements tout en préservant le cadre de vie des habitants et en prenant en compte la décision du maintien de l'aéroport Nantes-Atlantique à Bouguenais ?

Un territoire dynamique

Bouguenais est une ville dynamique à plus d'un égard. D'un point de vue démographique tout d'abord, puisque portée par l'attractivité métropolitaine, sa population a dépassé les 20 000 habitants en 2022 avec une croissance annuelle de + 1,5 % entre 2014 et 2020. Cela n'est pas sans conséquence sur le marché de l'immobilier. L'accession à la propriété est difficile, les logements locatifs sont rares et la demande en logements sociaux n'est pas satisfaite.

Économiquement, la Ville se porte bien avec un véritable essor commercial et industriel. La commune est dotée en outre d'un réseau de transports collectifs dense en intra-périphérique, même si l'usage des modes de déplacements doux pourrait s'intensifier.



Enfin si le territoire bénéficie d'espaces naturels remarquables, il est aussi très fracturé et organisé en archipel : le Centre-bourg, les Couëts, l'aéroport de Nantes-Atlantique, les Bélians, les villages...

Une urbanisation très contrainte

L'autre spécificité de Bouguenais, c'est son développement urbain très contraint en raison des nombreux espaces non constructibles. Entre le maintien de l'aéroport de Nantes-Atlantique, les espaces soumis au bruit routier empêchant l'implantation de nouveaux logements, les zones potentiellement inondables et les espaces naturels et agricoles à préserver, les zones permettant la densification et le renouvellement urbain sont drastiquement limitées.

Les attentes des Bouguenaisiens

À la suite de la réunion de lancement, la Ville a organisé deux ateliers participatifs au cours desquels chaque participant a pu jouer un rôle (propriétaire, riverain, citoyen, promoteur, élu...) pour convenir de propositions d'aménagement ou de préservation dans certains secteurs clés de la commune. Les objectifs : mieux comprendre et entendre les attentes des habitants et bien expliquer les contraintes et les enjeux concrets de cette modification du PLUm.

Les participants ont ainsi exprimé des demandes générales fortes autour de la préservation de la commune telle qu'elle est aujourd'hui, l'encadrement du développement urbain et la prise en compte des particularismes locaux.

Des remontées plus spécifiques ont également été émises dans certains quartiers. Aux Couëts, les participants ont insisté sur la préservation des jardins des secteurs pavillonnaires et des coulées vertes, le sentiment d'urbanisation « anarchique » notamment rue Jean Mermoz ou encore la prise en compte de l'intégration du stationnement.



Le mot de...

Serge Zaroudneff,
Conseiller municipal
délégué en charge
des droits des sols



Après l'adoption de la Charte de l'habitat, c'est une nouvelle étape dans l'évolution de l'urbanisme à Bouguenais visant à préserver notre qualité de vie tout en permettant de répondre aux besoins des habitants.

Du côté du Bourg, les contributeurs ont mis en avant la nécessité de concevoir les bâtiments en pensant la qualité de vie des habitants, le développement des îlots de fraîcheur, le maintien des continuités vertes existantes, la confortation du parc du Champ Toury ou la nécessité d'information. Enfin dans le secteur des Côteaux, ils ont souligné la nécessité d'assurer les développements d'espaces verts dans les opérations, de respecter l'esprit des hameaux, d'assurer la sécurité routière ou de reprendre l'OAP établie à l'époque sans concertation.

Pour compléter ces séquences de travail, des balades urbaines avec les habitants dans les deux centralités ont été organisées.

Quelles sont les attentes

exprimées par les Bouguenaisiens ?

 Préserver l'existant, en particulier les secteurs pavillonnaires et les coulées vertes.

 Diversifier l'offre de logements notamment à destination des seniors et des jeunes.

 Encadrer le renouvellement urbain pour ne pas subir la densification à tout prix.

 Tenir compte de la question de la mobilité : stationnements vélo et voiture.

 Prendre en compte les contraintes du territoire (l'aéroport, les infrastructures routières).

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) :

Ce document fixe les règles d'urbanisme pour les 24 communes de l'agglomération nantaise. Il définit les droits à construire de chaque parcelle, tout en préservant l'environnement et la qualité du cadre de vie. C'est aussi un outil réglementaire qui fixe les modalités de mise en œuvre de ce projet en définissant les règles d'occupation des sols applicables sur toutes les parcelles et opposables à toutes les personnes (particuliers, personnes morales de droit public ou privé) à l'occasion des projets d'aménagement ou de construction (permis de construire, déclarations préalables de travaux...). Le PLUm a été adopté par le Conseil métropolitain du 5 avril 2019.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

Ce sont des principes d'aménagement sur certains secteurs constructibles. Elles ont pour finalité, en cas d'éventuels projets, d'encadrer le développement de ces secteurs dans l'objectif d'aboutir à un aménagement de qualité du territoire. Une OAP n'est pas un plan d'aménagement figé, ni un outil de préemption ni une injonction à l'urbanisation.

Une évolution du PLUm conforme à la volonté de la Municipalité

Pour la Municipalité, l'objectif est de prendre en compte ces demandes et de les inclure dans les adaptations proposées dans la procédure de modification du PLUm prévue à l'horizon 2025.

Toujours dans cet esprit de concertation, la restitution du bilan de la concertation et la présentation des orientations choisies ont été présentées le 12 octobre aux participants et à des représentants des Comités de quartier. Ces dispositions s'appuient sur deux principes : la préservation et le renforcement des zones vertes et l'encadrement de la localisation des zones urbanisables.

Préserver les espaces naturels

Les modifications proposées permettront ainsi de préserver les espaces boisés publics et privés, contribuant dès lors à la qualité paysagère du cadre de vie en limitant leur constructibilité. La préservation de la trame verte permettra de favoriser la perméabilité du tissu urbain, le passage de la biodiversité ainsi que la constitution d'un maillage d'îlots de fraîcheur et d'espaces de respiration au sein des espaces urbains. La confortation des espaces de nature aux abords des centralités et la préservation à long terme des zones humides et des boisements et des espaces naturels aux abords des hameaux contribueront à la consolidation des ceintures vertes encadrant les espaces urbains.

Concrètement, les espaces verts seront confortés par l'ajout de 7 000 m² d'espaces boisés classés et de 21 ha d'espaces paysagers à protéger (Clos Saint-Julien, Grande Ouche, Jaguère, coulée verte du Champ Toury, ceinture verte du parc de Beauvoir) jusque-là sans protection. 2,3 ha de zones urbanisables ont également été supprimés aux Coteaux Nord et à la Mouchonnerie.

Calendrier de la modification du PLUm

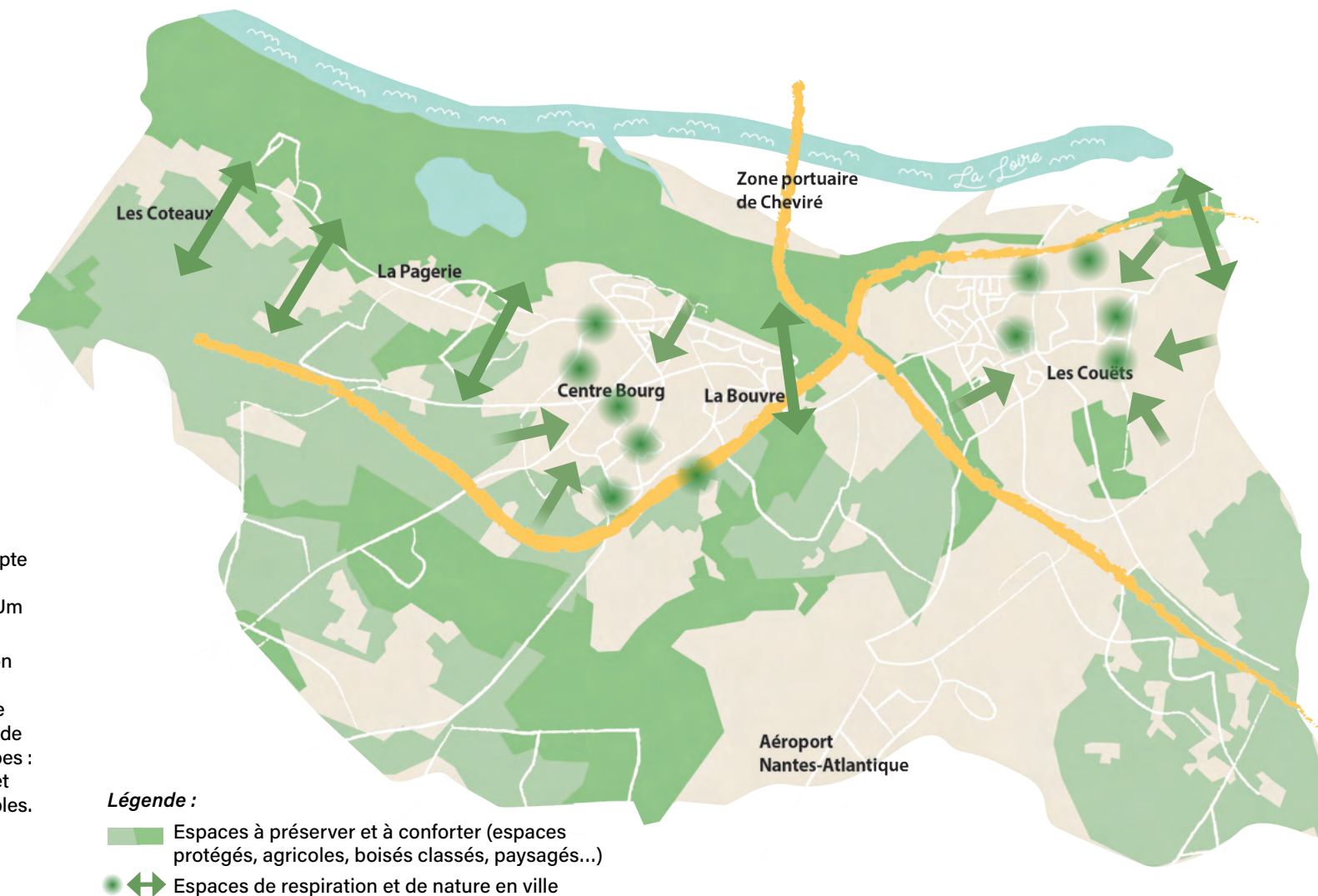
- 2023**
 - Présentation du diagnostic territorial de la Commune,
 - Concertation des habitants,
 - Proposition d'un schéma de planification urbaine en intégrant le bilan de la concertation citoyenne,
 - Formalisation d'adaptations nécessaires au PLUm : zonages, hauteurs, OAP...

2024

- Enquête publique métropolitaine.

Début 2025

- Approbation des modifications en Conseil métropolitain.



A noter que la suppression supplémentaire de 11,5 ha de zones à urbaniser à plus long terme, comprenant des enjeux environnementaux dans les secteurs des Guenêts, des Rouleaux, de la Cadoire, et qui ne peut être réalisée dans la cadre de cette modification pour des raisons juridiques, sera réalisée ultérieurement dans le cadre d'une autre procédure d'évolution du PLUm.

Encadrer les zones constructibles

Il s'agit de limiter les constructions mais aussi d'assurer une cohérence globale des formes urbaines dans les centralités de la Commune. Au Couëts, les modifications proposées permettront à la fois de prendre en compte les incidences du Plan d'Exposition au Bruit sur la constructibilité des Couëts et de limiter l'exposition aux nuisances sonores en excluant la possibilité de construire des logements neufs dans les quartiers soumis aux bruits routiers. Rue Jean Mermoz, il s'agira de maintenir un tissu majoritairement pavillonnaire, de maîtriser les hauteurs et de préserver les abords de la Jaguère.

Ces modifications questionneront également le devenir des zones à urbaniser à plus long terme concernées par la zone dite d'exposition modérée au Plan d'Exposition aux Bruits (PEB) ou par des enjeux environnementaux forts (zones humides, présence de boisements, couvert végétal important).

Dans le Bourg, il s'agit de conserver les caractéristiques des tissus pavillonnaires éloignés de la centralité et délimiter un secteur destiné à accueillir prioritairement la production de logements desservis prochainement par la future ligne 8 du Busway. Du côté de Beauvoir, cap sur la préservation des espaces boisés qui étaient jusqu'alors menacés, tout en permettant des projets de construction au cas par cas sur les secteurs non boisés. Rue Eugène Pottier, l'implantation et les hauteurs, limitées au Nord de la voie, seront à travailler en transition douce avec le tissu pavillonnaire et le parc du champ Toury. Rue de Bellevue, une programmation mixte est envisagée avec des rez-de-chaussée actifs.

Enfin l'objectif pour les hameaux est la préservation de leur identité et de leur cadre de vie.

Le mot de...

Jean-Luc Runfola,
Adjoint, délégué à la Transition écologique, l'Urgence climatique et à l'Urbanisme durable



Cette modification du PLUm est une occasion à ne pas manquer d'affirmer notre politique en matière d'urbanisme : maîtrise de la construction de logements, dans le respect des critères d'acceptabilité exprimés par les habitants au cours de la concertation ; développement d'activités économiques non polluantes et de services de proximité ; préservation de notre capital vert par la classification de nouvelles parcelles en Espaces Boisés Classés ou Paysagers à Protéger ; protection des zones naturelles et agricoles.



Quelques chiffres clés :

21 ha

d'espaces paysagers complémentaires à protéger

2,3 ha

de zones à urbaniser supprimées

7 000 m²

d'espaces boisés classés complémentaires



Prochaine étape de concertation

Le prochain rendez-vous d'information et d'échanges avec les habitants sera une réunion publique de restitution ouverte à l'ensemble de la population. Elle aura lieu début 2024 et permettra aux Bouguenaisiens de prendre connaissance des propositions de modification du PLUm avant l'enquête publique.

Retrouvez l'ensemble des documents présentés, le bilan de la concertation et les propositions de la Municipalité sur www.bouguenais.fr

Pour que Bouguenais respire mieux !

En 2020, la Municipalité s'était opposée avec succès à l'installation du projet d'unité d'enrobé sur la commune sur le secteur de l'université Gustave Eiffel. A la suite de ce bras de fer, elle avait également exigé la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures visant à réduire les nuisances pour les riverains. Point d'étape sur ce dossier.

La Municipalité de Bouguenais s'était battue contre ce projet visant à regrouper plusieurs sites de l'entreprise Colas, puis avait entamé des démarches auprès de l'exploitant et de Nantes Métropole pour obtenir le déplacement de l'usine actuelle, génératrice de nuisances, vers un autre territoire moins urbanisé.

Une modernisation sur site assortie de garanties

Aucune solution d'implantation favorable et alternative n'ayant été trouvée, l'entreprise Colas avait alors présenté un projet de modernisation de son site actuel, situé au niveau de la carrière des maraichères. De son côté, la Ville a engagé un avocat spécialiste en droit de l'environnement et un bureau d'études spécialisé en environnement et installations industrielles pour étudier toutes les possibilités légales à disposition de la Collectivité pour protéger les habitants en 2022. Contrainte de signer le permis de construire de ce projet, conforme aux règles d'urbanisme, la Collectivité a néanmoins entamé une négociation afin d'obtenir un maximum de garanties sur la réduction des nuisances.

Dès lors, de nombreuses mesures ont ainsi été obtenues. Des exigences au niveau du process ont également été mises en œuvre.

Réduire fortement et rapidement les nuisances

Les travaux de modernisation qui s'étaleront de novembre 2023 à avril 2024, ont pour objectifs de remplacer des équipements vieillissants et de moderniser l'outil de production, de transformer le processus de production et d'en améliorer les conditions et enfin et c'est essentiel, de diminuer les impacts de l'installation pour les riverains. L'exploitation sera à l'arrêt pendant environ six mois, essentiellement sur la période hivernale, où les besoins en enrobés sont réduits, la plupart des travaux de voirie se concentrant en été.



LES AVANCÉES

- 1 L'organisation d'un Comité de suivi régulier associant les riverains.
- 2 Le changement de combustible, passant du fioul lourd au gaz naturel.
- 3 Le rehaussement de la cheminée de 21 à 30 mètres.
- 4 Le confinement de l'usine par un bardage métallique.
- 5 Un jury de nez.

Comme il s'y était engagé, l'exploitant a réuni un premier Comité de suivi de l'activité de la centrale d'enrobés. Il s'est tenu le jeudi 29 juin dernier. L'ordre du jour était centré sur la présentation des travaux de modernisation de l'installation susmentionnée.

Le compte-rendu est public et consultable par tous les habitants en Mairie de Bouguenais et sur le site internet de la Ville. La seconde réunion qui s'est tenue il y a quelques jours a permis d'évoquer l'organisation du chantier ainsi que la présentation des résultats de l'état olfactif initial. Le prochain Comité aura lieu en avril 2024, à l'issue des travaux.

Le mot de...

Sandra Impériale,
Maire



Après un an de longue négociation, le changement de combustible en passant du fioul lourd au gaz naturel a été acté. Nous avons également obtenu de nombreuses mesures permettant une véritable réduction des nuisances.

Travaux de modernisation

Qu'est-ce que ça change ?



Diminution des émissions de CO₂



Meilleur rendement énergétique



Amélioration des rejets atmosphériques



Réduction des odeurs



Réduction du bruit

Le Comité de suivi de l'activité de la centrale d'enrobés

Le Comité de suivi est une instance de dialogue créé à l'occasion de la modernisation de la centrale Enrobés 44 implantée à Bouguenais. Il est organisé par Colas, l'exploitant de la centrale, à la suite des échanges avec la Municipalité.

Il est composé de représentants de Colas, de représentants de la Commune de Bouguenais (services et élus), de riverains de chacun des quatre villages les plus proches (La Gilarderie, Le Rolly, La Ville au Denis et La Croix-Jeannette), de représentants de l'association « Stop usines bitume » et de représentants de la carrière Lafarge sur laquelle est implantée la centrale d'enrobés.

Cet espace de travail pérenne doit permettre d'entretenir un dialogue exigeant sur les travaux de modernisation de la centrale et le suivi des impacts de la nouvelle installation une fois en exploitation.

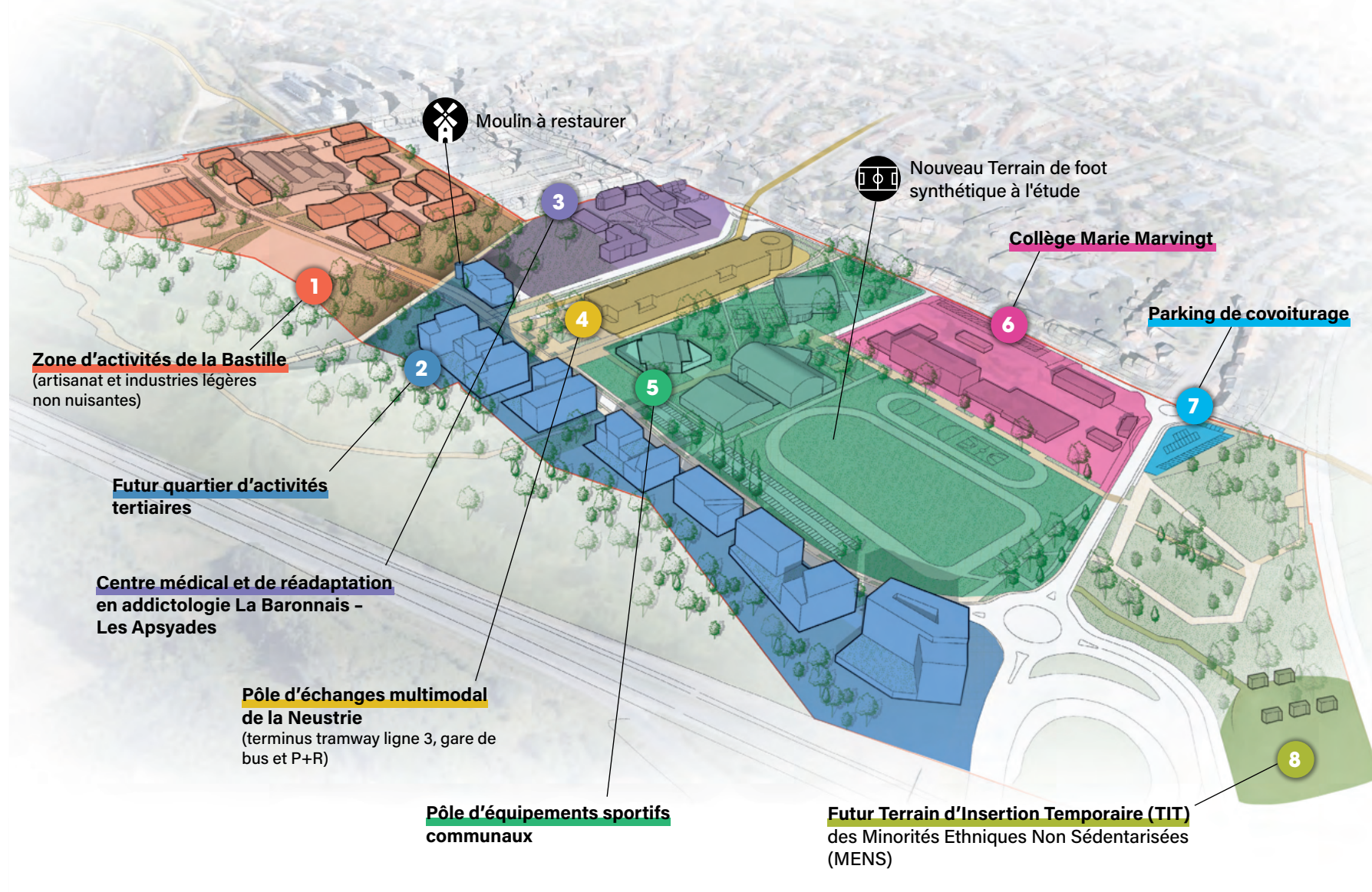
Les comptes-rendus des réunions des comités de suivi sont publics et consultables par tous les habitants en Mairie de Bouguenais ainsi que sur le site internet de la Ville.

LE CALENDRIER DU PROJET DE MODERNISATION

29 juin 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Déc./Janvier 2023 2024	Janv./avril 2024	Avril 2024
Premier Comité de suivi	Comité de suivi 2 : calendrier et organisation des travaux (visite du site), présentation état olfactif initial	- Arrêt de l'exploitation - Déconstruction des éléments modernisés - Début des travaux de terrassement, aménagements	- Travaux de terrassement, aménagements - Début du coulage des massifs bétons	Montage des nouveaux équipements industriels	- Comité de suivi 3 : bilan travaux, reprise de l'exploitation - Mise en service industrielle de l'installation modernisée

La Neustrie, un quartier en pleine mue

Le quartier de la Neustrie à proximité des Couëts, connecté au périphérique et au Bourg, devrait connaître des transformations dans les prochaines années. Ce quartier bénéficie d'un atout et non des moindres avec la présence du pôle d'échanges. L'objectif est de redynamiser ce site en renforçant sa vocation économique, en développant l'offre d'équipements sportifs tout en conservant les qualités patrimoniales et naturelles du secteur. Zoom sur les réalisations à venir.



1 2 Un secteur à vocation économique

La situation géographique du quartier de la Neustrie crée une jonction entre les deux grands pôles urbains que sont le Bourg et les Couëts. Une étude de l'Auran (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) remise en 2021 souligne les atouts du secteur propices au développement d'une nouvelle vocation tertiaire et au renforcement des activités artisanales et industrielles (non nuisantes) déjà présentes sur place. On compte en effet une vingtaine d'entreprises et près de 300 emplois entre la Zone d'Activités Bastille et celle des Pontreaux. Le terminus de la ligne 3 du Tramway et la proximité du périphérique constituent une véritable opportunité pour les aménageurs et entrepreneurs soucieux de garantir l'accessibilité aux salariés et aux usagers.

La première étape de revitalisation du quartier de la Neustrie passe donc par la diversification économique. Un programme tertiaire, actuellement à l'étude par un promoteur en lien avec la Métropole et la Ville, sera lancé dans les prochaines années. Ce projet tiendra compte de la proximité des riverains et des qualités paysagères du site.

5 Un site dédié aux sportifs

C'est la construction du collège et d'une zone pavillonnaire à proximité qui transforme en profondeur le quartier de la Neustrie au début des années 70. Puis logiquement, entre 1980 et 2000, des infrastructures sportives fleurissent aux abords, au nombre de six aujourd'hui :

- Le centre de Tennis Arthur Ashe
- Le gymnase de la Baronnais
- Le gymnase de la Neustrie
- La Halle de tennis des Mousquetaires
- La piste de roller
- Le stade Pierre de Coubertin

Des équipements utilisés par les collégiens, par les écoles primaires des Couëts de manière ponctuelle, et par les associations le soir et le week-end.

Après l'agrandissement et la transformation du terrain engazonné du stade des Landes en terrain synthétique il y a près de 10 ans, la Ville étudie désormais la faisabilité d'un second terrain de football synthétique en lien avec le Club Bouguenais Football et le collège Marie Marvingt. L'hypothèse actuellement sur la table pour ce projet se situe en lieu et place du terrain de football en stabilisé. A noter également, la réfection récente de la piste de roller avec un revêtement à base de résine, mais aussi des rampes et de l'éclairage pour sécuriser les entraînements des clubs.

En confortant les activités sportives sur place, se posera nécessairement la question du stationnement, également à l'étude.

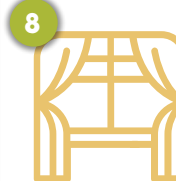


Préserver le patrimoine naturel et bâti

Le quartier de la Neustrie désormais très urbain s'est pourtant développé en frange d'un site naturel exceptionnel qu'est la vallée du

ruisseau du Chaffault, aujourd'hui enclavée le long du périphérique. Les aménagements futurs auront vocation à reconnecter ce quartier à ces espaces naturels en développant des accès et balades piétonnes ou en préservant et renforçant les espaces végétalisés sur site, contribuant ainsi à la limitation des effets d'îlots de chaleur urbain.

Côté patrimoine bâti, les vestiges du Moulin du Rocher, probablement bâti au 18^e siècle, à l'angle de l'impasse du petit Rocher et de la rue Christophe Colomb, témoignent de l'activité meunière de l'époque. Le promoteur en charge de l'aménagement tertiaire, en assurera la restauration et la mise en valeur.



8 Un nouveau terrain d'insertion pour les familles Roms

A la suite d'un incendie survenu en 2021 sur un terrain métropolitain occupé par une communauté Rom, la Ville, en lien avec Nantes Métropole et l'Etat, avait mis à disposition des familles sinistrées des mobil-homes sur un terrain de relogement temporaire rue Christophe Colomb, au cœur du quartier de la Neustrie. Une première étape vers la résorption des occupations illicites, et un accompagnement social mené dans une démarche d'humanité et de fermeté.

Une seconde étape s'amorce dans les prochaines semaines avec le transfert des 17 familles sur un terrain d'insertion temporaire, viabilisé et aménagé à quelques centaines de mètres, toujours en lisière du quartier de la Neustrie. Ce terrain offre de meilleures conditions d'accueil, permet des économies de fonctionnement et libère les terrains destinés au projet tertiaire. Il s'inscrit dans un dispositif d'insertion conduit avec de multiples partenaires (la Préfecture, l'association Trajectoires, Nantes Métropole et la Médiation scolaire) qui œuvreront collectivement à trouver des solutions pérennes en termes d'accès aux droits, au logement, à l'emploi, et à la scolarisation. Les occupants devront s'engager à régler un loyer mensuel, et plus largement à s'approprier les droits et devoirs des locataires. Le déménagement devrait intervenir au cours du premier trimestre 2024.

Le mot de...

Françoise Rabbé, Adjointe déléguée à l'Action sociale



Ces projets illustrent notre détermination à garantir une répartition équilibrée des aménagements entre le Bourg et les Couëts qui doivent bénéficier également de travaux d'infrastructure notamment avec la rénovation de la ligne 3, la renaturation de la place de la Grande Ouche ou la végétalisation de la place de la Chapelle.



la_ferme_des_9_journaux

Pour apparaître sur cette page mensuelle, partagez vos photos sur Instagram avec le hashtag **#bouguenaislatypique**.
Votre cliché sera peut-être sélectionné et publié dans le prochain magazine.



CONCOURS PHOTO INSTAGRAM du 1^{er} au 15 novembre 2023

4^e édition de notre concours sur le thème des couleurs d'automne, ouvert à tous : débutants, confirmés, passionnés...
Bouguenais foisonne de magnifiques lieux naturels, l'automne les métamorphose. Que ce soit avec un appareil photo ou un smartphone, participez simplement en publiant sur votre mur Instagram votre photo prise en ajoutant dans la description : **#concoursautomne** et **@villebouguenais**. Deux petites contraintes à respecter : une seule photo par participant et la photo doit être prise à Bouguenais.

Participation jusqu'au 15 novembre. Les 3 gagnants seront désignés par notre jury le 16 novembre et annoncés sur notre page Instagram. Des places de spectacles au Piano'cktail et de cinéma au Beaulieu à gagner. Règlement disponible sur bouguenais.fr

À suivre sur...

@VilleBouguenais

Bouguenais, ville refuge dans la Grande Guerre

En août 1914 éclate la Première Guerre Mondiale. Fuyant les combats, plus de 60 000 personnes trouvent refuge en Loire-Atlantique. La Commune de Bouguenais accueille les premiers réfugiés du département, et organise tout au long de la guerre la solidarité avec le soutien des habitants.



Face à l'afflux conséquent de convois de réfugiés en août 1914, notamment à Nantes, les réfugiés sont répartis dans les communes du département. La Commune de Bouguenais transforme alors le petit séminaire des Couëts en caserne pour les loger en urgence (actuel lycée Daniel BROTTIER)

Août 1914, l'accueil des premiers réfugiés

Dès le 5 août 1914, les convois de réfugiés affluent à Nantes, comme ces 2 500 ouvriers italiens évacués des centres industriels et miniers du Nord et de l'Est de la France. Certains d'entre eux sont logés au petit séminaire des Couëts, transformé en caserne, avant d'être transférés vers des camps d'internement de civils ou expulsés en Italie. Le 26 août, des familles et réfugiés belges et français des régions envahies y sont à leur tour installés dans des conditions d'urgence : femmes, enfants et vieillards reçoivent un lit tandis que des paillasses sont fournies aux hommes.

D'autres vagues d'arrivées se poursuivent durant la guerre. Ainsi, le 2 février 1915, Louis Moreau, le Maire de Bouguenais, accueille 44 soldats libérés du service militaire à Dunkerque, 12 civils réfugiés du Nord de la France et 8 Belges. Fin 1916, des réfugiés résidant derrière la ligne de front sont rapatriés grâce à la Croix-Rouge Internationale qui organise des convois par la Suisse et la Savoie.

Au 1^{er} décembre 1916, Bouguenais accueille jusqu'à 178 réfugiés. Ils sont logés sur toute la commune et dans les dépendances de la Mairie. Quelques habitants hébergent aussi des enfants chez eux.

Un comité aux réfugiés

La Mairie de Bouguenais met en place un comité aux réfugiés afin d'organiser la solidarité et leur fournir un toit, de la nourriture et des vêtements. Elle est aussi chargée de gérer l'allocation mensuelle créée fin 1914 par l'État pour les réfugiés du Nord de la France et de la Belgique. Elle s'élève par jour à 1,5 franc par adulte et à 1 franc par enfant, un montant souvent insuffisant pour subvenir à leurs besoins. Face à des situations de profond dénuement, la générosité des habitants demeure bien souvent essentielle.

La Mairie aide aussi plusieurs réfugiés à trouver un emploi : elle autorise M. Laurent, un médecin belge à exercer aux Couëts le 11 novembre 1914 et nomme M. Agache garde-champêtre le 14 mars 1915.

Les retours

Après l'armistice, la plupart des réfugiés repartent progressivement dans leur région d'origine. Ces retours s'étalent jusqu'en mai 1920. Fin 1920 ne restent à Bouguenais que trois adultes allocataires et trois enfants belges logés chez leur tante aux Couëts. 1 200 réfugiés demeurent encore dans le département ; certains décideront de s'y installer définitivement. L'allocation aux réfugiés est supprimée par l'Etat en avril 2021.



Le 26 août, des familles et réfugiés belges et français des régions envahies débarquent au petit séminaire des Couëts.

*Les informations de cet article s'appuient sur le travail de recherche, portant sur l'histoire de Bouguenais, réalisé par l'association AIRES.



Jean-Claude Royère

De l'enquête à l'art du polar

“

La retraite, Jean-Claude Royère la vit comme un second souffle et son sourire en dit long sur le plaisir qu'il prend depuis une quinzaine d'années à coucher sur papier les intrigues dans lesquelles sont mêlés les personnages récurrents de ses polars : le commandant Hugues Belfond et ses équipiers Félix Bonnaventure et Pierrot Chépès. Auteur de sept livres, le roman noir s'impose vite comme une évidence après 33 ans passés dans la Police. Une source d'inspiration inépuisable pour ce Périgourdin d'origine, affûté aux rouages des enquêtes.

« Mon parcours est tout simple, je suis entré à 20 ans dans la Police, j'ai occupé le poste de brigadier-chef et j'étais, en première ligne avec mes collègues, pour faire les premières constatations sur place, entendre les auteurs présumés, rédiger des rapports... Un métier prenant et passionnant que j'ai exercé principalement dans la région nantaise ».

Sa carrière de policier derrière lui, Jean-Claude Royère se lance dans l'écriture, en autodidacte, une activité qui le tentait déjà de longue date. Comme beaucoup d'auteurs, il se heurte au refus de nombreux éditeurs mais loin de se décourager, il sort son premier roman historique en 2010 puis un second opus quatre ans plus tard. Une belle entrée en matière pour ce féru d'Histoire.

Son éditeur l'encourage à mettre à profit sa carrière de fonctionnaire de police pour s'essayer au polar. Un conseil avisé qui donne naissance au premier roman noir de Jean-Claude Royère, le premier d'une série de cinq thrillers « Naturellement, j'ai choisi la région nantaise, comme théâtre de mes intrigues. J'y explore la noirceur de l'âme humaine.

"Sang pitié", mon troisième polar est le plus sombre, le plus violent, c'est aussi celui qui rencontre le plus de succès ». L'écriture est fluide, les dialogues sont vifs et le suspense tient le spectateur en haleine jusqu'au bout.

« Dans mon dernier roman "Macabre Obsession", sorti le 1^{er} juillet 2023, mes personnages changent de décor et partent sur l'île d'Yeu résoudre une enquête. Ce nouvel opus me donne une nouvelle fois l'occasion de partir à la rencontre de mes lecteurs. J'assure actuellement la promotion de mon livre dans plusieurs salons littéraires et librairies aux quatre coins de la France ». Et Jean-Claude Royère ne boude pas son plaisir, il apprécie l'ambiance feutrée de ces salons où il côtoie un microcosme d'auteurs. Une seconde vie en somme pour ce fringant septuagénaire avide de projets et de rencontres.



”

Contacts

Les trois derniers romans de Jean-Claude Royère sont disponibles à la vente dans sa Maison d'éditions Ajna de Scorto :

<https://ajna-de-scorto-editions.com/>

Ses romans sont également disponibles à la médiathèque Condorcet.

📧 [jeanclauderoyere44](#)

« J'ai choisi la région nantaise, comme théâtre de mes intrigues. J'y explore la noirceur de l'âme humaine. »

En novembre à Bouguenais



Sortie naturaliste : Les arbres, ça me branche !

Samedi 4 novembre de 10h à 12h sur le site naturel de loisirs de Roche Ballue

En toutes saisons, les animateurs naturalistes de l'association Bretagne Vivante vous invitent (enfants et adultes, initiés et non-initiés) à la diversité et à la richesse des milieux naturels du site naturel de loisirs de Roche Ballue. Huit rencontres naturalistes sont organisées dans l'année. L'automne est bien installé, et depuis plusieurs semaines déjà, le feuillage « collection 2023 » des arbres se parent de chaudes couleurs. Feuilles rondes, poilues, ovales, piquantes, lobées, collantes... Venez les sentir, les toucher et apprendre à reconnaître les arbres et arbustes de Roche Ballue, leurs noms et leurs utilisations « buissonnières » (instruments, cuisine, encres...)

Réservation obligatoire auprès de Bretagne Vivante au 02 40 50 13 44 ou 06 07 15 72 63

ou à educationnantes@bretagne-vivante.org

Tarifs : 5€ (adultes), 2€ (moins de 18 ans et étudiants). Le nombre de places est limité.

Vendredi 3 novembre

Concours de belote de 13h30 à 18h30
salle de la Grande Ouche.

A partir de 60 ans - 8€

UNRPA au 07 83 46 90 46

Samedi 4 novembre

Petit-déjeuner de 9h30 à 11h au
Centre Marcet, Maison pour Tous

Découverte de la Maison pour Tous,
échanges avec ceux qui la font vivre.

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Sortie naturaliste de 10h à 12h sur le
site naturel de loisirs de Roche Ballue

Les arbres, ça me branche ! Lire
encadré ci-dessus.

5€ pour les adultes et 2€ pour les moins
de 18 ans

education-nanets@bretagne-vivante.org

Lire encadré page 20

Permanence du COCETA de 11h à 13h
salle René Guy Cadou

coceta@coceta.org - www.coceta.org

Mardi 7 novembre

Théâtre à 20h au Piano'cktail

Pourquoi les lions sont-ils si tristes ?

Trois comédiens interrogent la place
du travail et de la famille, les combats
menés, les filiations bosselées et leur
réparation. Un appel à la vie.

www.pianoocktail-bouguenais.fr

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Samedi 11 novembre à 10h45 sur le parvis de l'Église.

Comme chaque année, la Ville invite les habitants, les associations, les jeunes à se rassembler le 11 novembre à 10h45 sur le parvis de l'Église. Le cortège se rendra jusqu'au cimetière du Bourg afin d'y célébrer la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale en 1918. Des gerbes seront déposées au Monument aux Morts et au carré militaire. La chorale La Bougane est associée à cet événement. A la suite de la Commémoration, un vin d'honneur sera offert à 11h30 en Mairie principale.



Mercredi 8 novembre

Théâtre à 11h pour les 2-4 ans et 15h
pour les 4-7 ans au Centre Marcet

Sur le chemin j'ai ramassé des cailloux
Natalia nous emmène dans un voyage
imaginaire qui s'écrit ensemble, ici
et maintenant, à l'écoute de nos
sensations.

www.pianoocktail-bouguenais.fr

Les mercredis de l'Espace Jeunes
11/15ans

Atelier construction d'une borne de
jeux arcade les mercredis 8, 15 et 22
novembre de 14h15 à 16h45. 3 unités
les 3 séances.

Inscription au 02 40 65 18 66 ou

06 17 36 46 09

Mercredi Jeux en famille de 14h30 à
17h au Centre Marcet, Maison pour
Tous

Découverte et initiation aux jeux.

Entrée libre - 02 40 30 02 12

L'heure du conte à 16h30 à la

Médiathèque Condorcet

Les bibliothécaires lisent des histoires
aux enfants âgés de 3 à 6 ans. Entrée

libre.

www.mediatheque-bouguenais.fr

Jeudi 9 novembre

Loisirs créatifs de 14h à 17h sur le
Patchwork par Maison pour Tous

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Musique à 20h au Piano'cktail

Après avoir obtenu un Grammy
Award avec le groupe *Carolina*
Chocolate Drops et cinq albums solo,
Leyla McCalla explore ses racines
haïtiennes.

www.pianoocktail-bouguenais.fr

Vendredi 10 et Samedi 11 novembre

Stage Être à l'aise avec les produits
bio dans la cuisine de 9h à 17h avec
Gilles Daveau

www.eco-formation.org - 210€

contact@eco-formation.org

07 82 06 86 60

Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative du 11
novembre 1918, à 11h, au cimetière du
Bourg

Lire encadré page 20

Dimanche 12 novembre

Run & Bike de 8h à 13h, site naturel
de loisirs de Roche Ballue par le
Bouguenais Club Triathlon

Lire encadré page 21

2^e édition du Run & Bike

Dimanche 12 novembre, site naturel de loisirs de Roche Ballue

C'est sur un nouveau parcours, toujours sur le site naturel de loisirs de Roche Ballue, que le Bouguenais Club Triathlon (BCT) vous donne rendez-vous pour la seconde édition du Run & Bike. Un événement sportif accessible à tous pour allier sport et plaisir. Six courses sont au programme pour tous les niveaux (enfants, enfants/parents, adultes) et pour les baroudeurs, un challenge longue distance de 58 km en duo sur lequel les participants devront combiner performance physique et tactique de course.

Contact : contact@bouguenais-clubtriathlon.com

Inscriptions sur www.timepulse.fr



Mardi 14 novembre

Permanence budgétaire de 9h à 12h
au Centre Marcet avec l'UDAF 44

Conseil budgétaire et accès au
microcrédit.

Sur rendez-vous au 06 99 71 65 79 ou
e.gidouin@udaf44.asso.fr

Réunion publique à partir de 18h30
salle de spectacle du Centre Marcet

Présentation du bilan de mi-mandat par
le Maire et son équipe municipale.

Ouvert à tous

Permanence Association Nationale
de Consommation (CSF) de 9h à 12h
au Patio

06 41 50 87 36

lacsf.bouguenais@gmail.com

Mercredi 15 novembre

Mercredi Jeux en famille de 14h30 à
17h au Centre Marcet, Maison pour
Tous

Découverte et initiation aux jeux.

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Jeudi 16 novembre

Loisirs créatifs de 14h à 17h sur le
Patchwork par Maison pour Tous

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Sortie ciné au Beaulieu à 14h30 avec
Maison pour Tous

Sur inscription, payant - 02 40 30 02 12

Réunion publique à partir de 18h30
salle du Conseil municipal en Mairie
principale

Présentation du bilan de mi-mandat par
le Maire et son équipe municipale.

Ouvert à tous.

Lire encadré page 21

Humour à 20h au Piano'cktail

Rodolphe, Jonathan Lambert a autant

de registres que de personnages :

scabreux, loufoque, déjanté !

www.pianoocktail-bouguenais.fr

Vendredi 17 novembre

Soirée Jeux à partir de 19h au centre
Marcet - Maison pour Tous

Venez découvrir, partager et jouer à des

jeux en famille, entre amis.

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Rencard des 16-25 ans de 19h à 23h à

Info Jeunes Bouguenais

Soirée conviviale : jeux, grignotage,

discussion.

02 40 65 11 56

Réunions publiques de mi-mandat

Les mardi 14 et jeudi 16 novembre de 18h30 à 21h,

Bourg et Couëts

Le bilan de mi-mandat, distribué fin septembre aux habitants et disponible sur le site Internet de la Ville, faisait un état des lieux de la mise en œuvre des engagements de la Municipalité et des nombreux projets initiés aux services des habitants. Les Bouguenaisiens ont pu y trouver le sens de l'action municipale et surtout les nombreuses réalisations concrètes qui marquent déjà cette première période du mandat.

Le Maire et l'équipe municipale viennent désormais à la rencontre des habitants du Bourg et des Couëts dans le cadre de deux réunions pour échanger et dessiner la seconde moitié de ce mandat.

Ouvert à tous.



Lundi 20 novembre

Atelier danse à 19h au Piano'cktail
En lien avec le spectacle *People what people*.

10€ sur réservation
www.pianoctail-bouguenais.fr

Permanence Association Nationale de Consommation (CSF) de 17h à 18h
salle Pelloutier.

06 41 50 87 36
lacsf.bouguenais@gmail.com

Mardi 21 novembre

Permanence Info Jeunes mobile de 14h à 16h au Patio
02 40 65 11 56

Danse à 20h au Piano'cktail
Lire encadré page 22

Mercredi 22 novembre

Mercredi Jeux en famille de 14h30 à 17h au Centre Marcet, Maison pour Tous

Découverte et initiation aux jeux.
Entrée libre - 02 40 30 02 12

Concert à 15h au Nouveau Pavillon
Les Géantes, duo Du bas, un concert théâtralisé plein de surprises et de fantaisies.

Spectacle familial - accessible dès 6 ans
www.lenouveaupavillon.com

Permanence Info Jeunes mobile de 16h à 18h au centre Marcet, Maison pour Tous
02 40 65 11 56

Séance patrimoine à 20h au cinéma Le Beaulieu

Les sœurs Munakata, de Yasujiro Ozu.
4€ - www.cinemalebeaulieu.com

Jeudi 23 novembre

Loisirs créatifs de 14h à 17h sur le Patchwork par Maison pour Tous
Entrée libre - 02 40 30 02 12

Présentation de la sélection du Prix Tapage

Samedi 18 novembre à 11h à la Médiathèque Condorcet

Vous avez entre 13 et 16 ans ? Venez découvrir les sept romans sélectionnés dans le cadre de la 14^e édition du prix Tapage, un prix littéraire organisé en collaboration avec les Médiathèques de Rezé et de Couëron. Différence, féminisme, amitié, sexualité, passage à l'âge adulte... Au travers de cette sélection, le Prix Tapage, propose de (re)découvrir le plaisir de la lecture avec des sujets au plus près des préoccupations des adolescents. Les romans sont à emprunter dès l'automne et les jeunes peuvent ensuite voter pour leur favori en mai. En février un des auteurs sélectionnés viendra à la rencontre du public.

Informations : www.mediathèque-bouguenais.fr

Samedi 25 novembre

Atelier partagé de bricolage de 9h à 12h au Patio par Maison pour Tous

Un rendez-vous pour bricoler, réparer, créer, trouver des conseils, animé par une équipe de bénévoles bricoleurs.

Entrée libre - 02 40 32 02 12

Marché de Noël de la résidence La Croix du Gué de 10h30 à 17h30

Au profit des animations pour les résidents.

Stand particulier 5€ et association 3€

Inscriptions au 02 40 84 40 11

c.metay@probt.com

Restauration fait maison et buvette sur place

8 rue Eugène Pottier, 02 40 32 02 12

Pratique

Vacances de Noël 2023

La plaquette d'information sera envoyée par mail et disponible sur le site de la Ville la semaine 47. Les accueils de loisirs (3/5 et 6/12ans) et les activités jeunesse (11/13 et 14/17ans) fonctionneront du 2 au 5 janvier 2024. Les inscriptions auront lieu soit 4 au 14 décembre sur rendez-vous en Mairie principale (02 40 32 29 15) ou à la Mairie Annexe des Couëts (02 40 32 58 40) soit du 25 novembre au 10 décembre via Bouguenais en ligne

Mercredi 29 novembre

Mercredi Jeux en famille de 14h30 à 17h au Centre Marcet, Maison pour Tous

Découverte et initiation aux jeux.

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Concert à 20h au Piano'cktail

Talentueux saxophoniste, Laurent Bardainne (qui a collaboré pour les plus grands, de Pharrel Williams à Tony Allen) forme avec Tigre d'eau douce un quintet jazz puissant. Dans le cadre de Jazz en Phase.

www.pianoctail-bouguenais.fr

Jeudi 30 novembre

Loisirs créatifs de 14h à 17h sur le Patchwork par Maison pour Tous

Entrée libre - 02 40 30 02 12

Suivez l'actu sur www.bouguenais.fr

    @VilleBouguenais

Expressions politiques

■ Les propos tenus dans les tribunes politiques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



Groupe majoritaire

Groupe du centre, de la droite et des sans étiquettes

Pas de hausse des impôts pour préserver votre pouvoir d'achat

C'était l'un de nos engagements forts : ne pas augmenter les impôts durant le mandat pour ne pas faire peser de charges supplémentaires sur les Bouguenaisiens. Cela est d'autant plus nécessaire que nous traversons une période de forte inflation.

Face à cette situation, de nombreuses communes ont ainsi décidé d'augmenter leur taxe foncière sur les propriétés bâties : + 6 % en moyenne sur les 24 communes de la métropole depuis le début du mandat avec même des hausses de plus de 10 % pour certaines d'entre elles. **Les élus de Bouguenais ont choisi de conserver le même taux de taxe foncière sur le bâti depuis 2018 : 35,6 %, soit le 3ème taux le moins élevé de la métropole.**

Mais dans le même temps, le pouvoir d'achat des habitants de la Métropole est impacté en raison de l'actualisation annuelle automatique des bases d'imposition mise en œuvre par les services de l'Etat ces deux dernières années ; et par plusieurs décisions votées par la majorité de Johanna Rolland : l'augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 6%, l'instauration de la taxe GEMAPI (afin de financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement intercommunales en lien avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) et l'assujettissement à une taxe spéciale d'équipements, conséquence de l'adhésion de Nantes Métropole à l'Établissement Public Foncier Départemental.

Grâce à nos efforts de gestion, où chaque euro dépensé doit être un euro utile, nous pouvons tenir notre cap sans hausse fiscale.

Nos efforts notamment d'optimisation des dépenses, de sobriété, en particulier énergétique, nous ont permis également de dégager 650 000 € de marge de manœuvre que nous avons réinvestis dans de nouvelles priorités telles que la sécurité, les animations, la vie associative, les travaux dans les écoles, la transition écologique...

Le groupe Respiration Démocratique



Groupe minoritaire

Gauches écologistes et solidaires

La Maire et sa majorité déconnectée

Si l'on devait définir le fonctionnement idéal d'un conseil municipal, sans doute décrirait-on un lieu d'échanges réguliers, ouvert au plus grand nombre, permettant à des élus d'âges et de professions diverses d'y participer et d'exposer des opinions et des choix différents dans un débat éclairé. Après tout, il s'agit de l'instance qui régit la vie quotidienne des habitants. Or, dès son arrivée à la tête de la commune, la Maire et sa majorité ont fait le contraire :

- nous n'avons plus que 5 conseils par an (contre 7 à 8), qui sont donc plus chargés, donc plus long à étudier... mais nous ne disposons toujours que de 5 jours pour le faire !

- ces conseils ont désormais lieu le mardi matin à 8h (!), avec toutes les difficultés que cela pose pour les élus qui travaillent, de même que pour les citoyens qui souhaiteraient y assister.

- l'ordre du jour n'est plus qu'une succession de décisions techniques : la majorité ne fait bien sûr pas de politique... mais vous pouvez revoir la séance sur youtube !

D'ailleurs, puisque l'on parle d'internet : vous pouviez, via le site de la ville, prendre rendez-vous avec d'anciens élus de la majorité... mais pas avec ceux, en fonction, de l'opposition (étonnant !). Mais le site aura été mis à jour lors de la parution de cette tribune. Enfin espérons le !

Ce ne sont que quelques exemples de l'étouffement de la démocratie à Bouguenais. La Maire / conseillère métropolitaine / Vice-présidente de la Région n'y est pas étrangère. Cela lui évite d'avoir trop à s'expliquer sur ses positions « étranges » (comme le maintien d'un collège sous les avions), ses échecs (les promesses de départ de l'usine de bitume ont fait long feu), quand dans le même temps les services publics de proximité se réduisent...mais les tarifs augmentent), son isolement (qui l'a conduit à perdre le financement métropolitain sur la Roche Ballue). Son omniprésente communication ne suffit plus à masquer la réalité : une apparence de modernité ne fait pas un progrès partagé.

Nous contacter : gesbouguenais@gmail.com

État-civil

Naissances

Emmy DURASSIER
Amaël BALLIEUX
Djoëzie DUAULT GIRONNET
Marin LUCAS
Fahim MORKACHE
Ellie PONTOIZEAU

Mariages

Thomas LABARTHE
et Marion CORBIN

Anthony BRIOT
et Sonia OLIVAUD

Jorge DA SILVA
et Audrey GOUTH

Samuel LEITAO
et Cindy FOURÉ

Christophe RICHARD
et Halima DJELLEL

Stéphane BOULANGER
et Audrey CICCOTTI

Décès

Marie RÉTRIF
Alain BRETAUD
Elisabeth FRESNEAU
Philippe RONDEAU
Noël MATTEI
Ginette MOYNE
Jacques-Albert THIBAUD

Info services

Gratuité du P+R le week-end

Le stationnement dans les parkings-relais (P+R) de la Neustrie est gratuit le week-end, du samedi au dimanche, si vous utilisez les transports en commun *Naolib* :

• avec votre abonnement aux transports en commun : validez votre carte *Libertan* dans les bus ou les trams après avoir stationné votre véhicule et avant de le reprendre.

• avec un ticket P+R : prenez un ticket à l'entrée du parking et validez-le à l'aller et au retour dans les bus et les trams. Au moment de la sortie, rien ne sera facturé.

Cette offre est valable pour une durée de stationnement maximum de 24h.

Réunions publiques

Présentation du bilan de mi-mandat

Sandra IMPÉRIALE, maire de Bouguenais,
et son équipe municipale vous donnent rendez-vous pour
vous présenter le bilan de mi-mandat et échanger avec vous :

aux Couëts

**le mardi 14 novembre à partir
de 18h30**

salle de spectacle du Centre Marcet (Mairie annexe)

au Bourg

**le jeudi 16 novembre à partir
de 18h30**

salle du Conseil municipal en Mairie principale



Retrouvez toutes les informations sur le bilan de mi-mandat
sur le site internet de la Ville : www.bouguenais.fr



Ville de
Bouguenais

